



FLASH INFO VARAVILLE

Juin 2020 - Numéro 01



Mairie de Varaville - 2 avenue du Grand Hôtel - 14390 Varaville
Tel : 02.31.91.04.74 Fax : 02.31.91.94.44
Mail : mairie.varaville@orange.fr - www.varaville.fr
Horaires : du lundi au vendredi de 9 h à 12 h - Mercredi de 14 h à 17 h

MOT DU MAIRE

Être maire est un honneur, une charge et une responsabilité. J'exercerai mes fonctions dans la plus grande transparence à l'écoute de tous. Ce sera une mandature de proximité, de contact, d'action, d'efficacité à l'image de notre programme.



C'est aussi, pour moi, l'occasion de saluer l'engagement de mes colistiers qui avec beaucoup de motivation ont décidé de se consacrer au service de notre commune. Ensemble, nous mettrons tout en œuvre pour que notre village, si attrayant, reste sur ses rails et aborde les futurs changements de la meilleure façon.

Nous n'oublierons pas que nous avons été élus avec la confiance que les Varavillaises et Varavillais ont placée en nous.

Portez vous bien et restez prudent.

Patrick THIBOUT

INFOS MUNICIPALES

L'ÉQUIPE MUNICIPALE :

- Maire : Patrick THIBOUT
- 1^{er} adjoint (Urbanisme - Travaux - Sécurité) : Pierre THIEBOT
- 2^e adjoint (Vie associative - Manifestations - Finances - CCAS) : Anne-Marguerite LE GUILLOU
- 3^e adjoint (Communication - Tourisme) : Mélanie SAMSON

PERMANENCES :

- Mairie du Bourg : tous les troisièmes samedis du mois de 10 h à 12 h
- Mairie du Hôme : tous les premiers samedis du mois de 10 h à 12 h
- Et sur rendez-vous au 02.31.91.04.74

VOS CONSEILLERS AU PLUS PROCHE DE CHEZ VOUS :

- Le Bourg : Brigitte ALLAIN, Stéphane LABARRIERE
Anne-Marguerite LE GUILLOU, Line MONCHATRE.
- Les Marais : Dominique BEGAULT
- Le Hôme Centre : Pierre THIEBOT
- Les Panoramas - poste 2 : Jean-Luc POUILLE
- Le Hôme - poste 1 : Bruno HEUVIN, Vianney KLEIN
- Le Hôme - poste 3 : Patricia LARREY, Patrick THIBOUT
- Le Hôme - Avenue du General Leclerc / Le grand large :
Luc BELMONT, Ulrich GOUBERT, Christophe PIRAUBE, Mélanie SAMSON

PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL :

mardi 16 juin à 20 h 30 salle polyvalente

INFOS PRATIQUES

RAMASSAGE DES DECHETS :

- Déchets verts le mercredi (limités à 8 fagots et 8 sacs par habitation).
- Sacs jaunes le jeudi.
- Ordures ménagères le mardi au Bourg, le lundi et vendredi au Hôme.
- Encombrants les 23 juillet et 27 août.

Les sacs doivent être sortis entre 19 h et 5 h du matin la veille de la collecte. Art R632-1 et R635-8 du code pénal les encombrants et les déchets verts ne doivent pas être déposés aux aires de collectes des déchets ménagers, du verre et des sacs jaunes sous peine de poursuites (jusqu'à 1500 € d'amende).

- Chemins du marais : le camion étant trop gros pour circuler, déposez vos sacs dans les containers installés à l'entrée de chaque chemins.

HORAIRES D'OUVERTURE DES DECHETTERIES :

- le Bourg rue de la libération le lundi de 14 h à 18 h, le jeudi et samedi de 9 h à 12 h.
- le Hôme avenue du General Leclerc le lundi de 9 h à 12 h, le jeudi de 14 h à 18 h, le samedi de 14 h à 18 h 30.

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA BIBLIOTHEQUE : mercredi de 15 h à 17 h et samedi de 10 h à 12 h.

POINT INFO/AGENCE POSTALE : Contact par mail : contact@ot-varaville.fr

- De septembre à juin : du lundi au vendredi de 9 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h (sauf le mercredi de 9 h à 12 h 30).
- En juillet-août : du lundi au samedi, de 9 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h (sauf le mercredi et le samedi de 9 h à 12 h 30).

POLICE MUNICIPALE : 2 Avenue du Grand Hôtel 14390 Varaville. Tel : 06 32 15 04 92

MASQUES DE PROTECTION : Ils sont disponibles au point info pour les Varavillais n'ayant pas encore pu les retirer.

Pour recevoir notre newsletter, vous pouvez adresser votre mail à : contact@ot-varaville.fr

REGLEMENTATIONS

REGLEMENTATION PLAGE :

- L'accès à la plage est autorisé en statique et en dynamique ainsi que pour la pêche à pied (seulement les crevettes), la pratique du kite-surf, du longes côtes, du kayak et du paddle board.
- La pêche aux coques est interdite par arrêté préfectoral.
- Les chevaux sont autorisés 2 h avant et 2 h après la marée basse et sont interdits sur la plage de 9 h à 20 h.
- Les chiens sont autorisés en laisse avant 9 h et après 20 h sur sable mouillé du 16 juin au 30 septembre.

REGLEMENTATION STATIONNEMENT POUR L'ACCES A LA PLAGE :

Par mesure de sécurité et pour assurer une circulation fluide, les sections de rues en front de mer sans issues sont interdites au stationnement (sauf personnes handicapées). Les riverains peuvent retirer un macaron au Point Info du Hôme.

REGLEMENTATION BRUITS :

Les travaux de bricolage et de jardinage sonores sont autorisés du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 19 h 30, le samedi de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h. Ils sont interdits en dehors de ces horaires sauf pour les tondeuses le dimanche et les jours fériés de 10 h à 12 h.

VIE DES ASSOCIATIONS

AMICALE DES PROPRIETAIRES DU HOME PANORAMAS :

Nous informons les membres de l'association que notre sixième Estivale aura lieu le Samedi 01 Août parking des panoramas (poste 3) sous le principe de l'auberge espagnole. Contact par mail : amicaledespanoramas@gmail.com

BIEN-ETRE ET CULTURE :

Atelier de peinture sur porcelaine pour adultes et enfants à la demande. Tel : 06.62.50.12.48

CHANCORDANSE :

Reprise des cours les mercredis de 19 h 45 à 20 h 45 et les jeudis matins de 11 h à 12 h.

Contact par mail : geraldinetirot@aol.com

GOLF :

Ouvert à tous depuis le 11 Mai en respectant les gestes barrières édités par la FFgolf. Tel : 02 31 91 25 56
le club house de 9 h à 18 h et le restaurant tous les jours de 12 h à 14 h 30.

LA TRIBU DE SAPEUR :

Ouvert au public de 14 h à 17 h avec mesures barrières. Tel : 06 50 96 39 60

LE HÔME PETANQUE :

Ouvert à tous en respectant le règlement affiché au local. Tel : 07 88 54 42 58

NORMANDIE RELAX : Cours les 22 juin, 7 juillet, 20 juillet, 3 août, à 18 h. Contact par mail : christian.perrotin@gmail.com

YOGA :

Cours individuels uniquement. Tel : 06.30.19.72.94

VARAFROG :

Ouverture de la saison le samedi 4 Juillet. Tel: 07 84 03 90 60

UN PEU D'HISTOIRE

Depuis toujours, une partie du territoire de Varaville s'est appelée le Homme (avec 2 M). C'était au Nord du Bourg une avancée vers la mer, une presqu'île entre l'estuaire de la Dives et l'estuaire de l'Orme. Ce « Homme » là s'arrêtait à la ferme, au-delà des dunes. Ces dunes couvertes de plantes sauvages étaient le royaume des lapins. Au XIXème siècle, les propriétaires étaient les marquis de St Pierre, également propriétaires de la ferme et de quelques terres moins sauvages sur Varaville. En 1848, le marquis Aldéric de St Pierre en avait hérité de feu le marquis Théodore, son père. On est sous le Second Empire, les héritiers pensent que l'on peut tirer meilleur parti de la Côte Normande. Deauville a donné l'exemple et plus près encore, en 1860, deux astucieux promoteurs ont fait main basse sur les dunes de Cabourg. Ils les ont rasées et ont dessiné les plans d'une ville en éventail dont toutes les rues convergent vers le grand Hôtel qui sortira de terre en 1861. Monsieur Jacques Malhéné, directeur des Postes, connaît la région et pense que l'occasion est bonne pour proposer à Monsieur le Marquis Aldéric de le débarrasser de ses dunes sauvages. Ce dernier ne se fait pas prier. Il vend toutes ses dunes entre Cabourg et Merville en 1866. D'après les textes de l'abbé Chrétien.



Pour recevoir notre newsletter, vous pouvez adresser votre mail à : contact@ot-varaville.fr